



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Digues : réunions publiques les 28 et 29 juin 2023**

**Pour se prémunir face aux crues de la Loire et mettre les populations en sécurité, Nevers Agglomération et les services de l'État vont engager des travaux sur les digues du val de Nevers visant à créer des zones résistantes à la surverse. Deux réunions publiques sont organisées les 28 et 29 juin prochains pour informer les habitants sur les travaux à venir et leurs impacts.**

Les crues importantes occasionnées par les changements climatiques incitent les collectivités à rechercher des solutions pour protéger les populations. Depuis plusieurs années, Nevers Agglomération travaille sur ce dossier en partenariat avec l'État. Une des réflexions porte sur la fiabilisation des digues de la Loire du val de Nevers qui protègent de nombreux habitants et activités économiques des communes de Challuy, Sermoise-sur-Loire et Nevers. Dans le cadre de la stratégie locale, les élus communautaires ont acté des travaux sur les digues, permettant de sécuriser les populations et d'éviter les brèches qui entraînent le déferlement d'une vague balayant tout sur son passage.

Les travaux de fiabilisation des digues d'un montant de 18 millions d'euros se déroulent en 2 temps, le confortement des digues majoritairement terminé et l'aménagement de digues résistantes à la surverse qui vont démarrer sur le second semestre 2023. Ces travaux permettront de réduire la vulnérabilité des populations et des biens et de maintenir l'intégrité des ouvrages lors des crues extrêmes.

Sur la rive droite, ces travaux impliquent le déplacement d'une grosse canalisation de gaz ; en conséquence, l'abatage d'arbres à l'orée du parc Rosa-Bonheur est inévitable. Cette perte végétale sera compensée par la création de nouvelles zones de protection de la biodiversité, la plantation d'arbres et la restauration de zones humides. Les services de la ville de Nevers et de Nevers Agglomération travaillent actuellement sur ces mesures compensatoires, en concertation avec les associations environnementales LPO et Nature Nièvre.

Pour mieux comprendre les enjeux des travaux et les conséquences, Nevers Agglomération et les services de l'État invitent la population à participer à **deux réunions publiques**.

### **Rive droite (Nevers)**

**Mercredi 28 juin à 18 h 30, La Maison (salle Michel Thuriot)**

### **Rive gauche (Challuy, Sermoise-sur-Loire)**

**Jeudi 29 juin à 18 h 30, Salle Polyvalente de Sermoise-sur-Loire**